



Hérouville, le 15 novembre 2022

Mesdames, Messieurs les Présidents des clubs  
Du District du Calvados de Football

**Objet** : Convocation à l'Assemblée Générale  
Ordinaire du District

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Par la présente, nous vous informons qu'une Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le :

**vendredi 2 décembre 2022 à partir de 18H00  
(Début de l'AG à 19H00)**

**Salle Blanchard – rez-de-chaussée  
4 Avenue du Parc Saint André  
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR**

En cas d'impossibilité d'assister à l'Assemblée Générale, vous avez la possibilité de vous faire représenter par **un licencié** de votre club ou **par un licencié d'un autre club** (pas d'accompagnant) représentant lui-même son club. Dans ce cas, il convient de compléter la formule de pouvoir ci-jointe et la retourner, dûment complétée, par voie postale ou courriel ([calvados@foot14.fff.fr](mailto:calvados@foot14.fff.fr)) à :

**District du Calvados de Football  
4 Avenue du Parc Saint André  
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR**

**Au plus tard le 30 novembre 2022**, faute de quoi votre club pourrait être considéré absent et sanctionné de l'amende correspondante.

Nous vous rappelons que vous devez vous munir de votre **licence de la saison** en cours le jour de l'Assemblée Générale pour pouvoir justifier de votre identité.

Pour le respect des mesures liées au COVID 19, la présence, **d'un seul membre par club**, sera acceptée (pas d'accompagnant).

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en nos sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président,

**B. VOISIN**